

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **MERCREDI 22 MARS 2023**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 17

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 10

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 5

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 5

Le 22 mars 2023, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle Planjo à Sainte Foy Tarentaise, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurent CHELLE, Laurence REGNIER, Gérard VERNAY, Frédéric BATAILLE ; Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Sééz : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ ; Joëlle CAMPERS

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE

Val d'Isère : Gérard MATTIS

Villaroger : Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Françoise BESNARD donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Nicolas MORIN donne pouvoir à Gérard VERNAY

Daniel EUSTACHE donne pouvoir à Alain EMPRIN

Patrick MARTIN donne pouvoir à Yannick AMET

Véronique PESENTI-GROS donne pouvoir à Serge REVIAL

EXCUSÉS

Bourg Saint Maurice : Cécile MULOT ; Morgan LE LANN

Sééz : Éric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE ; Franck MALESCOUR

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Laurence REGNIER

2023-38

CONVENTION DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE PRODUCTION DU DIRECT TÉLÉVISÉ DE L'ÉTAPE DU TOUR DE L'AVENIR 2023

Le Tour de l'Avenir est une compétition cycliste destinée au moins de 23 ans, qui constitue la finale de la Coupe des Nations.

Créé en 1961 par Jacques Marchand, rédacteur en chef du journal L'Équipe, afin de révéler les espoirs du cyclisme, le Tour de l'Avenir est devenu une épreuve de référence, soutenue par Amaury Sport Organisation.

Depuis 2012, l'organisation opérationnelle du Tour de l'Avenir est confiée à l'association Alpes Vélo dont l'objet est la promotion du vélo et l'organisation d'activités de cyclisme pour tous.

À ce titre, Alpes Vélo est responsable de la création du parcours de l'épreuve et des relations avec les collectivités locales et villes d'étapes.

Un partenariat a été mis en place depuis 2015 pour accueillir chaque année cette course sur le territoire.

La communauté de communes de Haute-Tarentaise souhaite aussi s'associer à Alpes Vélo pour contribuer à la production télévisée de la dernière étape du Tour de l'Avenir, dimanche 27 août 2023. Cette étape sera retransmise en direct sur les chaînes télévisées Eurosport France et Eurosport International et la plateforme GCN.

Une participation financière de 30 000 € est nécessaire pour couvrir une partie des frais de production de télévision de l'épreuve.

La communauté de communes de Haute-Tarentaise souhaite participer à hauteur de 15 000€, le reste étant réparti entre les communes membres.

La convention de participation (jointe en annexe) fixe les conditions de collaboration entre la communauté de communes et Alpes Vélo.

VU l'avis favorable du bureau communautaire réuni le 7 mars 2023 ;

VU l'avis favorable du Conseil d'Exploitation Tourisme Haute-Tarentaise réuni le 13 mars 2023 ;

Le conseil communautaire, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec Alpes Vélo relative à la participation de la communauté de communes aux frais de production de télévision de l'édition 2023 du Tour de l'Avenir ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention ainsi que toutes les pièces afférentes.

AINSI FAIT ET DÉLIBÈRE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Yannick AMET

Président





CONVENTION DE PARTENARIAT 2023

Entre

L'ASSOCIATION ALPES VÉLO

16 rue Bernard Moutardier - 74500 ÉVIAN-LES-BAINS

Et

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE-TARENTEAISE

8 rue Saint Pierre - 73700 SÉEZ

PRÉALABLE

L'ASSOCIATION ALPES VÉLO, sous convention avec Amaury Sport Organisation, ci-après dénommée « L'ORGANISATEUR » détient les droits d'organisation du Tour de l'Avenir *Hommes* ainsi que ceux du Tour de l'Avenir *Femmes* au calendrier de l'Union Cycliste Internationale.

La 59^{ème} édition du TOUR DE L'AVENIR *Hommes* se déroulera du 20 au 27 août 2023.

La 1^{ère} édition du TOUR DE L'AVENIR *Femmes* se déroulera du 28 août au 1^{er} septembre 2023.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE-TARENTEAISE a souhaité s'associer à ALPES VÉLO pour contribuer à la production télévisée de l'étape finale du Tour de l'Avenir *Hommes*, dimanche 27 août 2023, et de l'étape finale du Tour de l'Avenir *Femmes*, vendredi 1^{er} septembre 2023. Ces deux étapes arriveront sur le territoire de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise et seront retransmises en direct sur Eurosport International et GCN+ (Global Cycling Network).

Ledit partenariat se traduit de la façon suivante :

APPORT DE ALPES VÉLO

- Production du signal international de 60 minutes, en direct, pour chaque épreuve
- Incluant tous les moyens de production (cars régies, motos images, moyens aériens).
- Les images filmées du territoire (rushes non montés) seront remises après l'événement à la Communauté de communes de Haute-Tarentaise qui aura le droit de les exploiter dans le cadre de sa promotion.

APPORT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE TARENTEAISE ET DES COMMUNES ASSOCIEES

- **Participation financière de 30.000 €** (non assujetti à TVA) servant à couvrir une partie des frais de production TV de l'épreuve.
- **Répartition de l'apport des collectivités :**
 - CC Haute-Tarentaise : 15.000 €
 - Sainte Foy Tarentaise : 3.000 €
 - Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs : 2.000 €
 - Villaroger : 2.000 €
 - Montvalezan – La Rosière : 2.000 €
 - Séez : 2.000 €
 - Tignes : 2.000 €
 - Val d'Isère : 2.000 €

Envoyé en préfecture le 23/03/2023

Reçu en préfecture le 23/03/2023

Publié le

ID : 073-247300254-20230323-2023_38-DE



À Séez, le

Pour ALPES VELO,

Le Président,
Pierre SALVIT

Pour la Communauté de Communes de
Haute-Tarentaise,

Le Président,
Yannick AMET